

# Cancer du col: un dépistage du virus PLUS EFFICACE QUE LE PAP-TEST

Quelque 240 cas de cancer supplémentaires pour 100.000 femmes dépistées pourraient être évités

Aujourd'hui, toutes les femmes belges entre 25 et 64 ans sont incitées à effectuer un *Pap-test* tous les trois ans : des cellules du col de l'utérus sont prélevées puis examinées au microscope afin de vérifier qu'elles ne présentent pas de lésions cancéreuses. Si c'est le cas, ces lésions peuvent alors être traitées localement, de façon très simple, avant qu'un cancer plus invasif ne se développe.

Selon les experts du KCE (Centre fédéral d'expertise des soins de santé), une autre technique de dépistage serait plus efficace : la détection de la présence du virus. Le test HPV est déjà pratiqué et remboursé comme examen complémentaire, lorsque le *Pap-test* présente des anomalies. Pour le KCE, il faudrait l'effectuer en 1<sup>re</sup> intention chez les femmes de plus de 30 ans. *"Le type d'examen reste le même pour la patiente : il s'agit d'un prélèvement de cellule (frottis, NdlR). Mais plutôt que de détecter les lésions précancéreuses provoquées par*

*le virus (ce que fait le Pap-test), le test HPV détecte la présence du virus lui-même",* précise Karin Rondia du KCE.

**UN TEL CHANGEMENT** présente plusieurs avantages, selon les experts. Le nombre de cancers du col de l'utérus et de décès liés à cette maladie pourrait fortement diminuer : moins 240 cas de cancer supplémentaires et moins 96 décès pour 100.000 femmes dépistées. Le test HPV étant plus efficace, le délai entre deux dépistages pourrait passer de 3 à 5 ans.

Le test HPV permettrait par ailleurs à l'Inami d'économiser presque 15 millions d'euros sur la durée de vie de 100.000 femmes, étant donné que moins de dépistages seraient remboursés et que moins de cancers invasifs seraient traités.

D'après les derniers chiffres du Registre belge du cancer, il y a eu en Belgique 623 cas de cancer du col de l'utérus en 2011. L'âge moyen au moment du diagnostic est 54 ans.

L. Sa

## Seules 60 % des femmes se font dépister

Le papillomavirus est une infection transmise par voie sexuelle qui est extrêmement banale. Elle disparaît le plus souvent spontanément. Mais chez un petit nombre de femmes, le virus s'installe de manière permanente. Ce qui augmente le risque de développer un cancer du col de l'utérus. D'après les recommandations de

l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un test de dépistage doit être réalisé tous les 3 à 5 ans chez toutes les femmes entre 25 et 64 ans.

Dans notre pays, le test est remboursé une fois tous les 3 ans. Mais seules 60 % des femmes se font dépister, ce qui est insuffisant. *"Il est important de mentionner que les femmes vaccinées doivent aussi se faire dépister",* ajoute Karin Rondia du KCE. *"Le vaccin ne protège pas contre tous les types de virus HPV pouvant générer un cancer."*

L. Sa